

# ALGICIDE REVABLUE

## **1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :**

<b><u>NOM GENERIQUE</u></b>	<b>ALGICIDE REVABLUE</b>
UTILISATIONS	Produit algicide, pour le traitement des eaux de piscines.
FABRICANT	<b>LABORATOIRE PAREVA</b> Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

## **2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :**

COMPOSANTS APPORTANT UN DANGER A LA PREPARATION :	Polymère cationique (30 à 50%) Acide phosphonique, N° CAS = 6419-19-8
AUTRES SUBSTANCES ACTIVES :	Séquestrants du calcium, du magnésium et des métaux. Inhibiteurs de précipitation de CaCO <sub>3</sub>

## **3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :**

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME :	Préparation nocive en cas d'ingestion. En cas de projections dans les yeux, risques d'irritations oculaires.
PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.	

## **4 - PREMIERS SECOURS :**

INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.
INHALATION	Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

## **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Aucun, le produit n'est ni inflammable ni explosible.
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés.
EQUIPEMENTS DE PROT.	Equipement usuel de lutte contre l'incendie, pas d'équipement spécifique.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Dans l'emballage d' origine; bien fermé.

**8 - CONTROLE DE L EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: bleu
ODEUR	: légère odeur organique.
pH (produit pur)	: 3,00 - 6,00
TEMPERATURE d'ébullition	: 102 à 105 °c (215.6 à 221 F)
POINT ECLAIR	: non concerné
DENSITE	: 1,05 à 1,15
SOLUBILITES	
- dans l'eau	soluble en toutes proportions
- autres solvants	alcools aliphatiques (surtout à chaîne carbonées courtes) ainsi que le glycol.
- Insoluble dans	les hydrocarbures et autres produits organiques.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	Le produit est stable entre +10 et +75 °C. Eviter le gel.
REACTIVITE	Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

Produit nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Produit très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme.  
Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Ce produit est acide (pH=env. 3,00 - 6,00).

**DECHETS** Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**EMBALLAGES SOUILLES** Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Eliminer conformément aux législations en vigueur.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

**N° ONU : 3082 matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, nsa (polymère cationique)**

**TRANSPORT TERRESTRE** Classe = 9 - Groupe d'emballage = III  
Etiquette danger = 9 - N° de code danger = 90

**TRANSPORT MARITIME** UN 3082 - Classe 9 - GE III - N° de fiche de sécurité = aucune

**TRANSPORT AERIEN** UN 3082 - Classe = 9 - Groupe d'emballage = III

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage er**Quantités Limitées**)

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1999 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)**

"Contient un polymère cationique"

**Symbole de danger** **Xn - Nocif + N - dangereux pour l'environnement**

**Phrases R** 22 - Nocif en cas d'ingestion.  
36 - Irritant pour les yeux.  
50 / 53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

**Phrases S** 2 - Conserver hors de la portée des enfants.  
13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.  
24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux  
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Code de la Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières **2925.20.00**  
Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.  
Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.